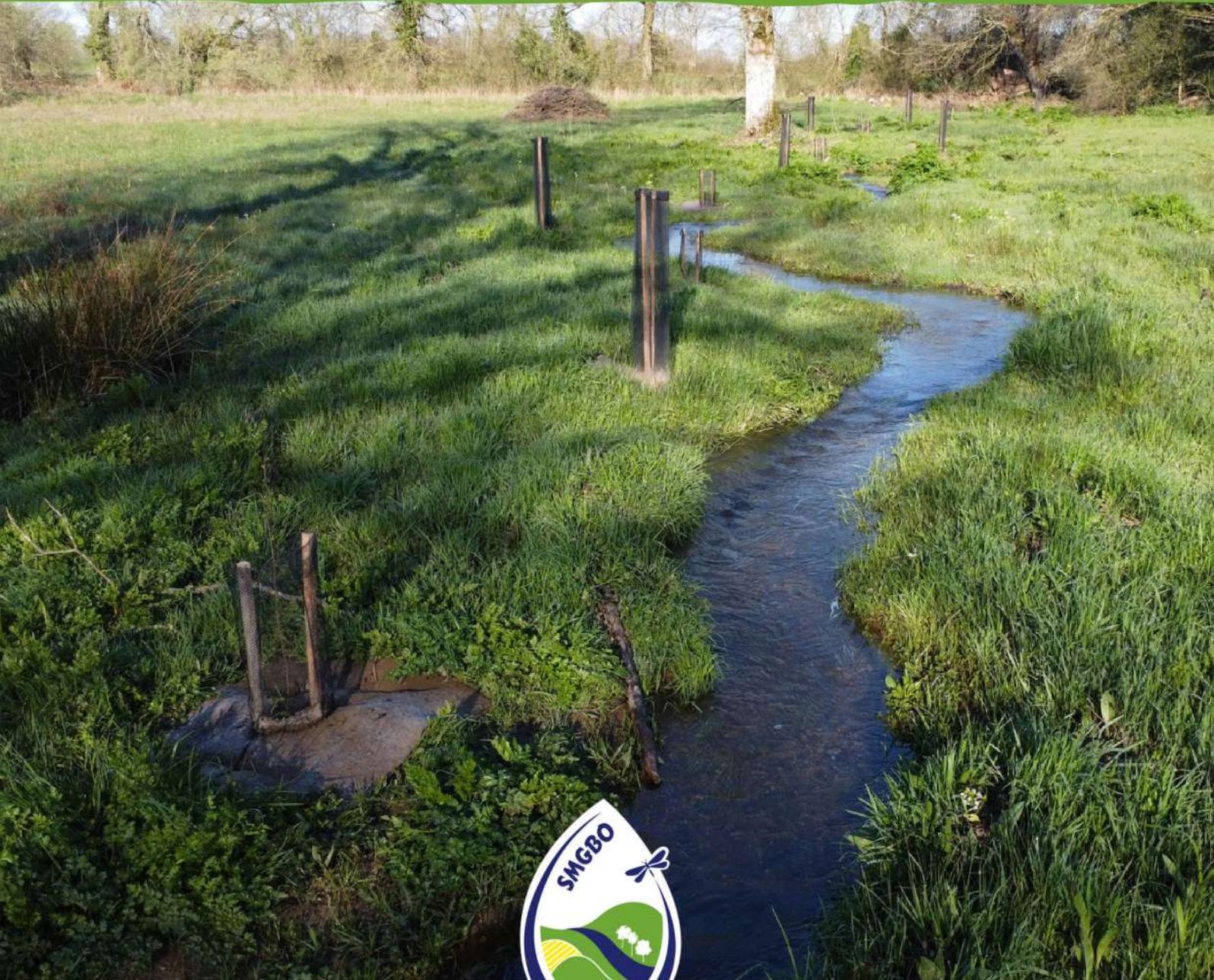


S YNDICAT MIXTE DU GRAND BASSIN

de l'Oust



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust
Rapport d'activité 2023
Directeur de la publication: Fabrice CARO
Rédaction: SMGBO
Conception graphique: Communication SMGBO

© Photos et Illustrations: SMGBO (sauf mentions contraires) tous droits réservés

Sommaire

5

ÉDIT'EAU DU PRÉSIDENT

6

LE SYNDICAT MIXTE DU GRAND BASSIN DE L'OUST

Notre territoire

Nos missions

La gouvernance

Le contrat territorial 2022-2024

10

LE SMGBO EN ACTION

Suivi qualitatif de la **RESSOURCE EN EAU**

Mobiliser et accompagner le **MONDE AGRICOLE**

Accompagner les changements de pratiques des **COLLECTIVITÉS**

Protéger et favoriser le **MAILLAGE BOCAGER**

Redonner vie à **NOS RIVIÈRES**/ Restaurer la continuité

ÉDUIQUER, INFORMER ET SENSIBILISER

Protéger et gérer les **MILIEUX D'EXCEPTIONS**

RECHERCHER, INNOVER

30

BILAN FINANCIER 2023

31

TROMBINOSCOPE



4

Rivière Arz (Malansac-56)

Édit'eau du président

Notre mission en tant que Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust est de protéger les masses d'eau.

Protéger un bassin versant est bien plus qu'une simple nécessité écologique, c'est un impératif pour la survie de notre planète et de ses habitants.

Les bassins versants sont les artères de nos écosystèmes régulant le cycle de l'eau, fournissant de l'eau potable, soutenant la biodiversité et atténuant les risques d'inondations.

Pourtant, ces précieux écosystèmes restent fragiles et menacés par une multitude de pressions anthropiques.

Il est important de porter les mesures efficaces pour la protection de ce milieu. Cela nécessite une action concertée à tous les niveaux de la société, des gouvernants aux citoyens.

Les politiques de conservation des terres doivent être renforcées pour préserver les forêts, et les zones humides qui agissent comme des éponges naturelles pour l'eau.

Les pratiques agricoles durables et la gestion raisonnée des ressources hydriques doivent être encouragées.

De plus, l'éducation et la sensibilisation jouent un rôle crucial. Il est essentiel d'informer les populations sur l'importance des bassins versants et les actions que l'on entreprend pour les protéger, telle la réduction de leur empreinte écologique, et la participation aux programmes de restauration des écosystèmes. Investir dans la protection des bassins versants n'est pas seulement un impératif environnemental, c'est aussi un investissement dans notre avenir. En préservant ces précieux écosystèmes nous garantissons non seulement la disponibilité d'eau potable pour les générations futures mais aussi la santé et la résilience de nos écosystèmes dans un monde en évolution rapide.

Nous sommes tous responsables de la protection de ces joyaux naturels.



Le SMGBO est à pied d'œuvre pour mener cette mission qui nous a été confiée. Et pour mener à bien à bien ce programme nous agissons de façon collective, le nombre de partenaires et de maîtrise d'ouvrage associées augmente tous les ans. L'union fait la force, nous l'avons parfaitement intégré, le syndicat ne cesse de s'ouvrir sur l'extérieur, avec toujours plus de partenaires, pour protéger l'eau, notre bien commun si précieux



Fabrice CARO

Président du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust

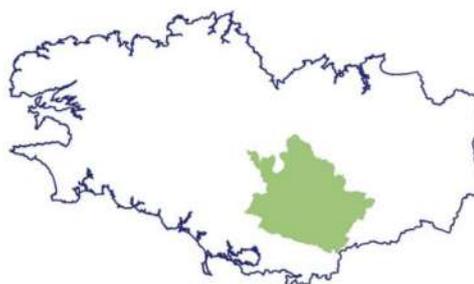
Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust

Notre territoire

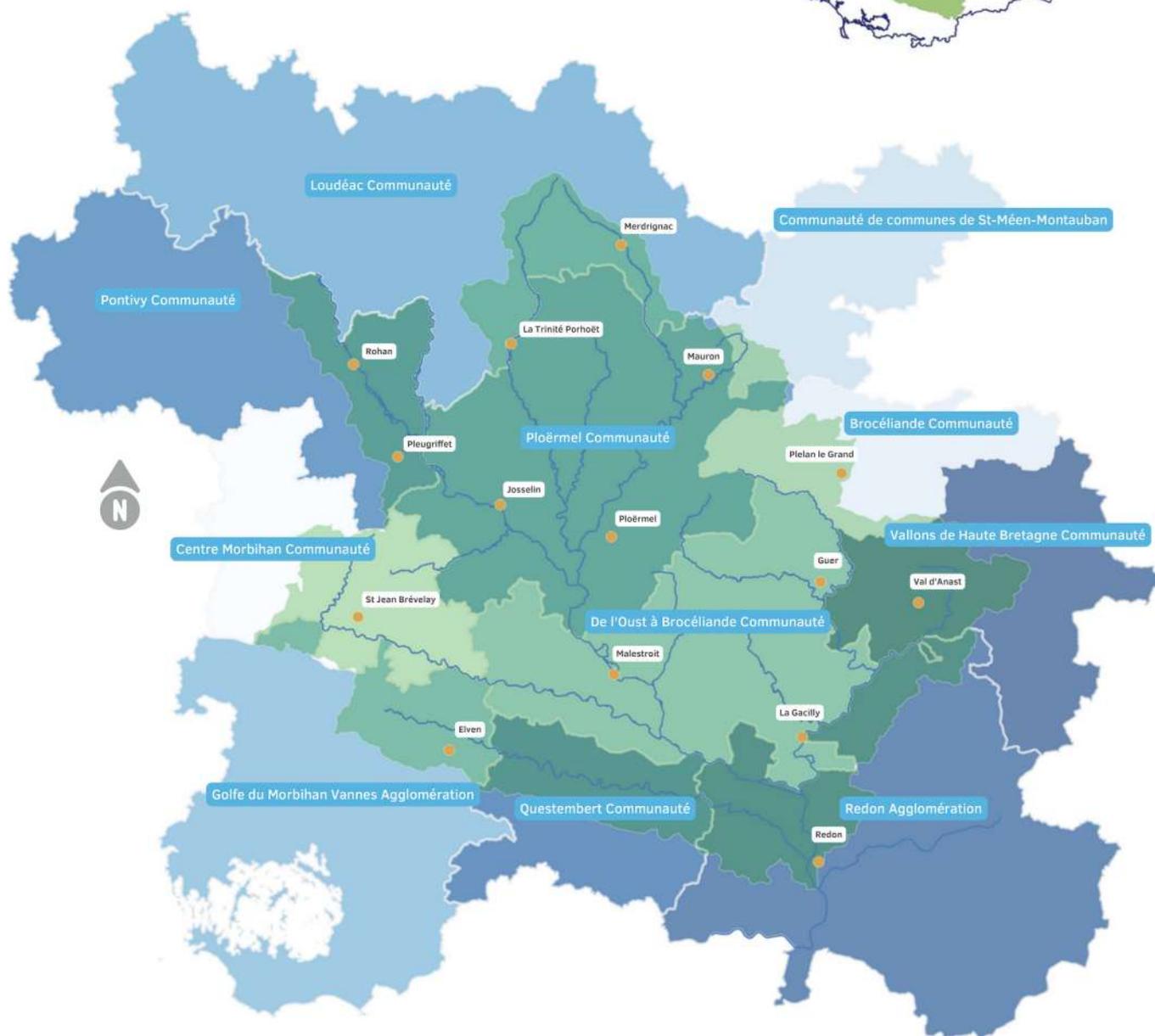
À cheval sur **3 départements**, le territoire du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust regroupe **127 communes** et **11 EPCI**.

Carte d'identité

- 285 000 Ha
- 4 650 km de cours d'eau
- 166 000 habitants
- 2 685 exploitations agricoles
- 7 bassins versants



6



Nos missions

Au service de la ressource en eau

Le **Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust** est la structure référente en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur son territoire.

Avec l'appui de partenaires techniques et financiers, les compétences qui y sont développées sont diverses et complémentaires pour atteindre les objectifs fixés :



Objectif



Reconquérir la qualité de l'eau, le bon état écologique des rivières et des milieux aquatiques.

Les missions du SMGBO s'articulent autour de 4 volets d'actions



Accompagner les changements de pratiques des collectivités

Raisonner l'entretien des espaces communaux

Animer la charte d'entretien des espaces verts

Sensibiliser les agents

Organiser des temps d'échanges et présenter des équipements adaptés



Mobiliser et accompagner le monde agricole

Raisonner la fertilisation et les traitements phytosanitaires

Lutter contre l'érosion et le ruissellement

Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires

Diminuer les flux d'azote

Sensibiliser aux nouvelles pratiques



Préserver, gérer et aménager les milieux

Bocage, zones humides, cours d'eau

Restaurer et gérer les cours d'eau

Préserver et planter des haies et talus

Protéger les zones humides et les cours d'eau

Animer le site Natura 2000 « Vallée de l'Arz »



Éduquer, informer et sensibiliser

Vers les écoles et le grand public

Sensibiliser aux enjeux sur l'eau

Animer et organiser des animations scolaires

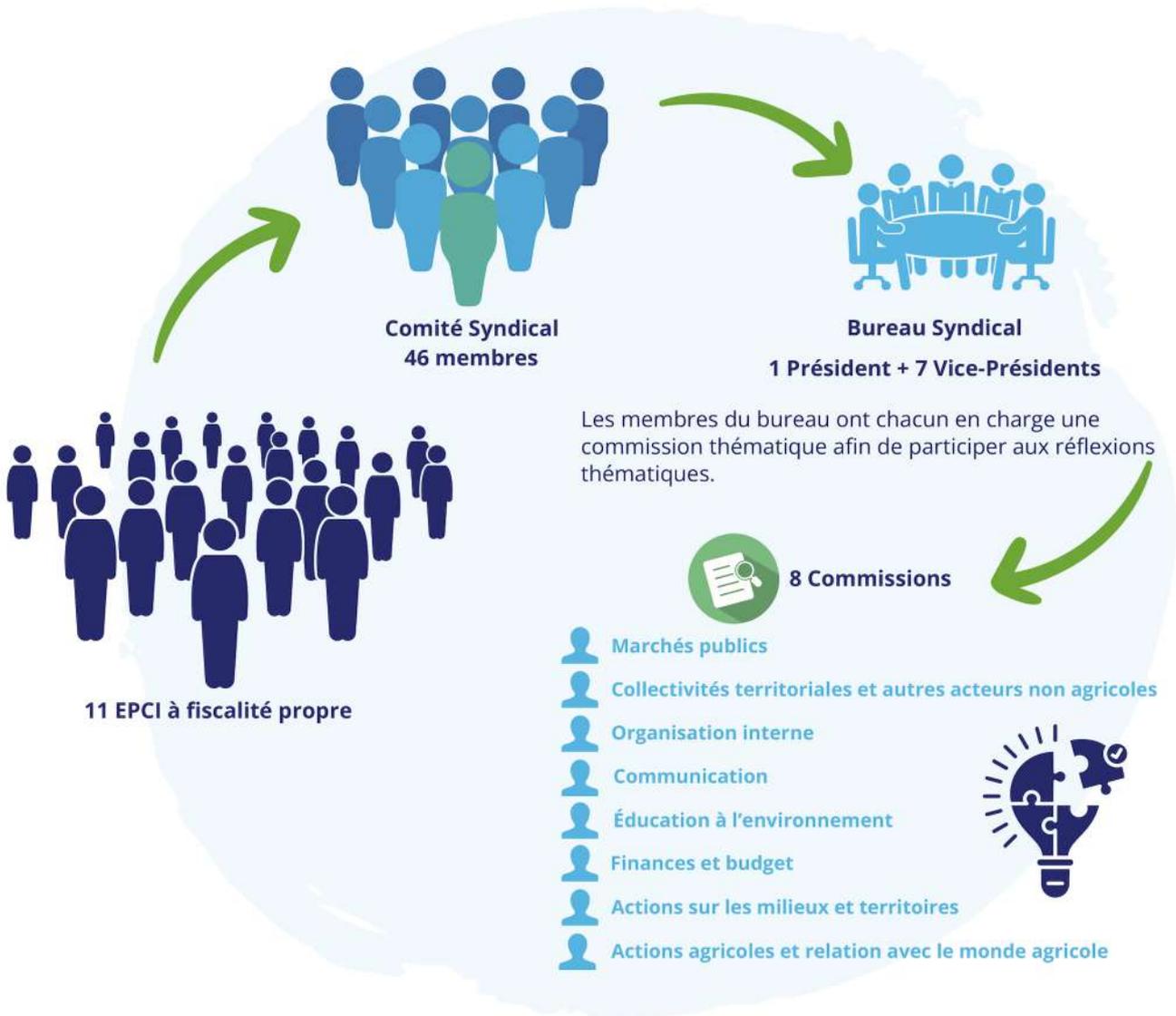
Participer aux événements du territoire

Diffuser les résultats et les informations

Le SMGBO Pilote, Organise, Conseille, Anime et Accompagne

La gouvernance

Le **Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust** est un établissement public de coopération locale (EPCL) organisé en **syndicat mixte fermé** administré par un comité syndical. Placé sous la présidence de son **président** il est composé de **délégués** désignés par les **11 EPCI à fiscalité propre** adhérents qui sont concernés par le territoire.



8

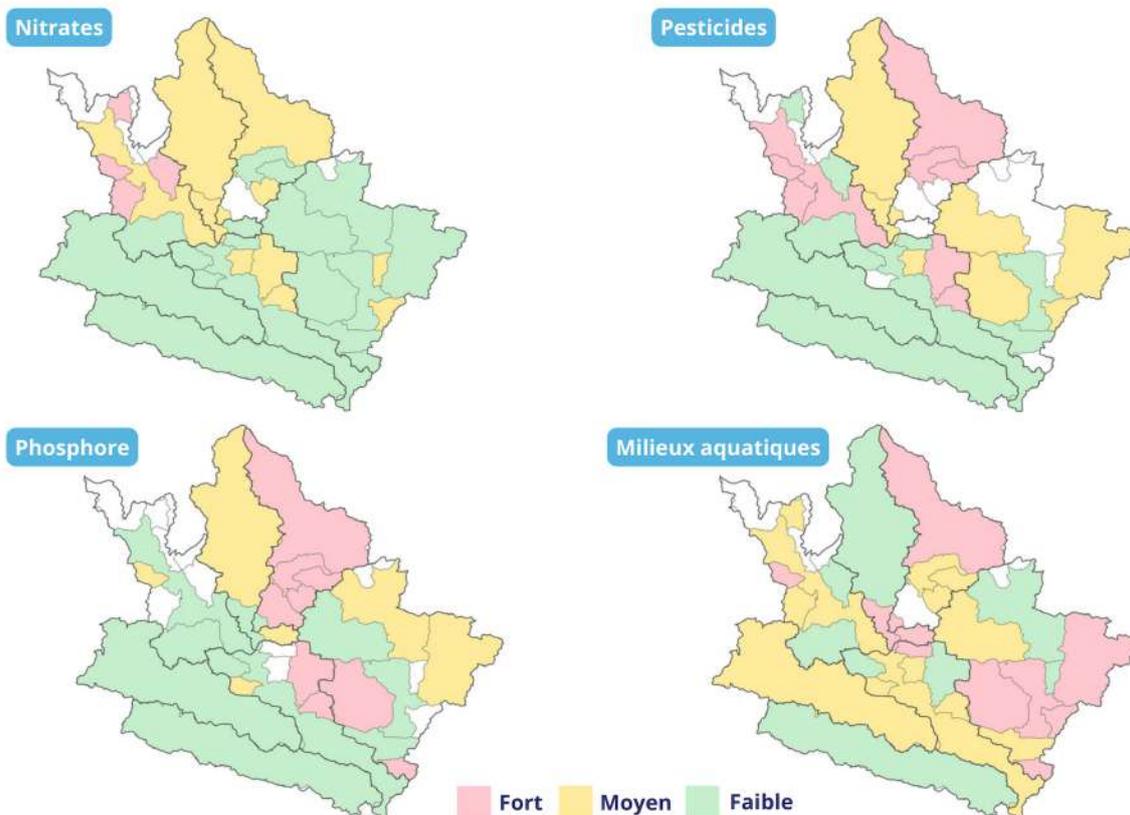
LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (EPCI) DU TERRITOIRE

	Nombre de délégués
Ploërmel Communauté	12
Oust à Brocéliande Communauté	11
Redon Agglomération	6
Centre Morbihan Communauté	3
Vallons de Haute Bretagne Communauté	3
Golfe du Morbihan Vannes Agglomération	3
Questembert Communauté	3
Pontivy Communauté	2
Loudéac Communauté	1
Brocéliande Communauté	1
Communauté de Communes Saint-Méen-Montauban	1

Le contrat territorial 2022-2024

Les enjeux

4 types d'enjeux ont été identifiés pour chacune des masses d'eau du territoire



La stratégie d'action

4 objectifs pour un projet de territoire pour l'eau



- Préservation et reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques
- Adaptation aux risques liés à l'eau dans un contexte de changement climatique
- Préservation et restauration de la biodiversité
- Appropriation des enjeux liés à l'eau et à la biodiversité par les acteurs du territoire

Les acteurs du contrat



Porteur du contrat

SMGBO

Coordination, concertation, animation et mise en oeuvre du contrat

Volet agricole

CRAB
GAB 56
AGROBIO 35
CIVAM 56
ADAGE 35
Eilyps
CERFrance
Innoval



Volet milieux aquatiques

Fédération Départementale des Pêcheurs du Morbihan
Fédération Départementale des Pêcheurs d'Ille et Vilaine
Commune de Sérent
Commune de Saint-Marcel
Commune de Monteneuf
Groupement Forestier de Lanouée



Le SMGBO en action



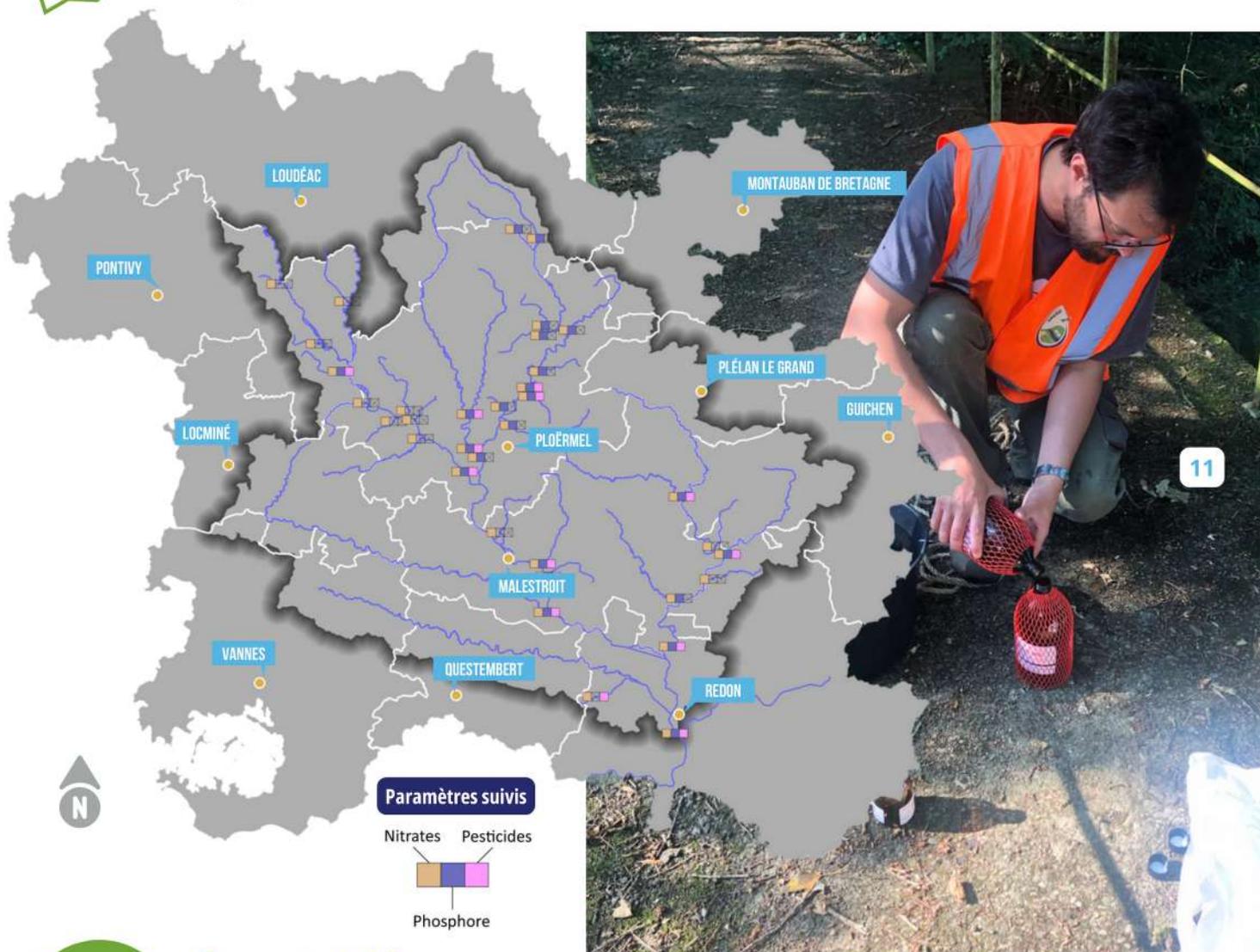
10



Suivi qualitatif de la ressource en eau

Le réseau de suivi de la qualité de l'eau du SMGBO permet d'apprécier l'impact des actions mises en place. Il s'inscrit dans un réseau plus large de partenaires construit en concertation avec les financeurs en fonction des paramètres définis collectivement.

Localisation des points de prélèvements suivis par le SMGBO en 2023



Campagne de prélèvements effectuée par le SMGBO

11

En chiffres



35 points de suivi pour les nitrates

23 points de suivi pour les paramètres Phosphore total/Orthophosphates

14 points de suivi pour les pesticides

566 pesticides recherchés (substances actives et métabolites)

35 campagnes de prélèvements

143 830 données de qualité d'eau collectées

Mobiliser et accompagner le monde agricole

Mobiliser et coordonner les actions, informer, sensibiliser, former les agriculteurs du territoire. Proposer des axes d'amélioration environnementale des systèmes d'exploitation.

Des actions collectives et individuelles, basées sur le volontariat, sont proposées aux agriculteurs et réalisées sur les territoires prioritaires identifiés lors de la définition des enjeux (paramètres nitrates, pesticides et phosphore). Près de 1900 structures agricoles sont concernées sur le territoire dont le SMGBO est le coordinateur de l'ensemble des actions agricoles. Celles-ci sont réalisées en partie par le SMGBO mais également par 4 maîtrises d'ouvrages associées : CRAB, CERFrance, Innoval, Eilypy, GAB56, Agrobio35, CIVAM56, ADAGE35.

LES ACTIONS COLLECTIVES

Sensibiliser les exploitants par différents moyens, réunions, plateformes, démonstrations, groupes de travail, portes ouvertes, etc., afin de permettre à chacun d'améliorer, voire de corriger, son système et de favoriser le transfert des connaissances entre agriculteurs.

En 2023, 25 manifestations collectives (réunions, plateformes, démonstrations), ouvertes à tous sur le territoire du SMGBO, ont été organisées pour favoriser les échanges et permettre à chaque exploitant d'améliorer et/ou de corriger son système visant à diminuer les flux et les fuites d'azote, réduire l'érosion des sols et l'utilisation des produits phytosanitaires.



Afin de maintenir la possibilité aux exploitants de s'engager dans des **Mesures Agro-Environnementales et climatique (MAEC)**, le SMGBO, en tant que collectivité territoriale a été retenu par la DRAAF, pour être opérateur du Projet Agro-Environnemental et Climatique sur l'intégralité de son territoire.

Les MAEC sont destinées à promouvoir des pratiques agricoles innovantes et respectueuses de l'environnement. Au bilan de cette première année d'engagement, sous réserve de confirmation de l'éligibilité des dossiers, 224 structures agricoles ont souscrit à une ou plusieurs engagements MAEC (soit 321 MAEC).



Périmètres de protection de captage d'eau (PPC)

Plusieurs rencontres individuelles ont été organisées auprès des exploitants des prises d'eau potable de Siloret (13 exploitants-Carentoir), Kermer (6 exploitants-Monterrein), Blouzereuil (1 exploitant-Missiriac). Ces rencontres ont permis d'échanger sur les différentes prescriptions de l'arrêté du PPC, les pratiques agricoles et sur les leviers agronomiques et mécaniques pour limiter les risques de transfert.

Un accompagnement pour la mise en œuvre du désherbage mécanique de la culture du maïs a été effectué pour 1 exploitant sur le PPC de Mernel (surface de 2.94Ha) et pour 2 exploitants sur le PPC de Bézier (3 parcelles pour une surface totale de 5.37Ha).

Information et communication auprès des exploitants agricoles, relais d'information : réalisation de 3 flashs techniques en 2023 transmis à l'ensemble des exploitants agricoles du territoire du SMGBO. Les thématiques suivantes ont été développées : →mars : Programmation MAEC →juin : Information sur le conseil stratégique et sur les solutions pour réduire l'usage des pesticides →novembre : Thématique du sol.

Captages d'eau prioritaires de Fandemay (Carentoir), Guéblandin (St Jacut les Pins) et Herbinaye (Guillac)

Des rencontres individuelles ont été organisées autour des échanges sur les pratiques agricoles et sur les leviers agronomiques et mécaniques pour limiter les risques de transfert. À l'issue de ces échanges une campagne de reliquat post absorption a été effectuée sur 9 parcelles en culture de maïs sur le captage de Fandemay et 8 parcelles sur celui de Guéblandin. De plus, 4 exploitants (Fandemay) ont été accompagnés pour la mise en place du désherbage mécanique (pour une surface totale de 19.66ha) ainsi que 3 exploitants sur Guéblandin (pour une surface de 7.48ha).

À cela s'ajoute 5 exploitants favorables à cette action (3 Fandemay et 2 Guéblandin) mais pour lesquels celle-ci n'a pas pu se mettre en place suite à une problématique de semis trop tardif, manque de densité... Sur le captage Herbinaye (Guillac) des actions collectives et individuelles ont été menées.



Mobiliser et accompagner le monde agricole

Groupes d'échanges pratiques innovantes

5 groupes d'échanges ont été constitués pour aborder et travailler sur des thématiques précises et/ou innovantes (système lait en agriculture biologique, fourrage, système « économe, autonome, herbager », le sol « Cultures permanentes, les couverts végétaux » ou bien encore le désherbage mécanique (maïs). Ces groupes sont organisés et animés par le SMGBO, ADAGE35, CRAB, AGROBIO35.



Parcelle expérimentale de plantes couvre-sol

Limiter les sources de transfert vers l'eau

17 communes sont engagées dans une démarche d'identification des sources de transfert (inventaire participatif et/ou outil de modélisation) (SMGBO et CRAB en structures accompagnatrices). Communes lancées en 2022 (finalisée en 2023) : Porcaro (réf SMGBO) Communes lancées 2023 (réf SMGBO) : Guer et Campénéac.

Réunion du groupe "Sols"



LES ACTIONS INDIVIDUELLES

Suivre et accompagner l'agriculteur dans ses changements de pratiques ou actions choisies suite au diagnostic afin d'avoir une répercussion positive sur la qualité de l'eau sans préjudice économique.

Diagnostic/ Accompagnement d'exploitations

4 exploitants situés en zones prioritaires ont bénéficié (en 2023) d'un diagnostic individuel et/ou d'un accompagnement personnalisé permettant de modifier leurs pratiques en lien avec les enjeux du territoire. Il s'agit ici d'un accompagnement autour du système fourrager, des cultures, de l'identification des parcelles à risque de ruissellement ou visite d'accompagnement pour une conversion en agriculture biologique.

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES

Promouvoir l'agroforesterie pour favoriser les équilibres agro-écologiques. Les services écologiques rendus par l'arbre sont nombreux : protection de la biodiversité, stockage de carbone, prévention de l'érosion des sols... En le prenant en compte sur son exploitation, l'agriculteur joue un rôle de préservation des paysages et des écosystèmes sur son territoire.

13

2023, troisième édition du concours local "Agroforesterie" sur le territoire du SMGBO.

Le SMGBO et la CRAB se sont associés pour l'organisation de la 3ème édition du concours local "Agroforesterie" catégorie "implantation". Un jury composé d'expert en agroforesterie, arboriculture, agronomie, agro-écologie, sciences de l'environnement et écologie s'est déplacé le 27 juin 2023 pour visiter les projets des candidats du territoire. Le 1er prix local d'équilibre agro-écologique agroforesterie a été décerné à Ludovic Renaud de la commune d'Elven.



Passage du jury du concours "Agroforesterie" chez Ludovic Renaud



Localisation des actions agricoles sur les territoires prioritaires



- Siège communautaire
- EPCI
- SMGBO
- Lieu de la manifestation (réunion, plateforme, démonstration)
- * Actions individuelles (diagnostic ou accompagnement)
- Zone à enjeux (Nitrates, Phosphore, Pesticides)
- Aire d'Alimentation de Captage
- Inventaire anti-érosif

14



En chiffres

50

rencontres et accompagnements des exploitants situés en périmètre de protection de captage et aire d'alimentation de captage prioritaire

2

groupes d'échanges sur des pratiques innovantes (en gestion par le SMGBO, sol et désherbage mécanique)

1

concours agroforesterie local organisé

224

structures agricoles engagées dans une ou plusieurs MAEC

3

communes engagées dans une démarche d'identification des sources de transfert

3

flashes infos



Accompagner les changements de pratiques des collectivités

Accompagner les changements de pratiques des collectivités.
Intervenir auprès des collectivités locales pour une gestion durable des espaces verts urbains.
Assurer un suivi des pratiques des communes engagées dans la démarche. Réaliser des plans de gestion différenciée.

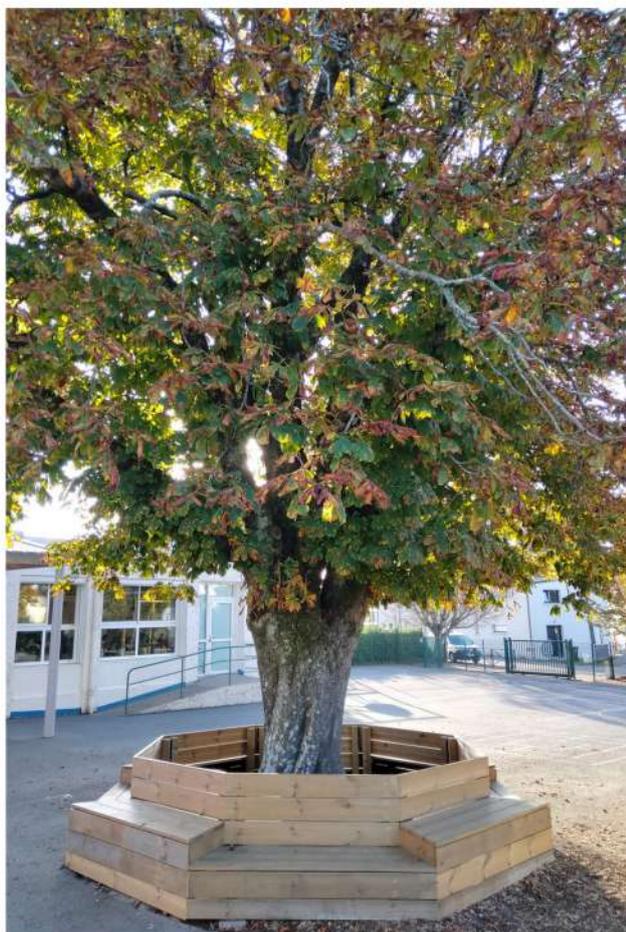
ANIMATION DE LA CHARTE RÉGIONALE D'ENTRETIEN DES ESPACES COMMUNAUX



Une nouvelle charte d'entretien des espaces communaux a été testée dans plusieurs communes du SMGBO. Cette nouvelle charte nommée + Nature intègre d'autres thématiques plus ciblées sur la biodiversité, la communication ainsi que la gestion de l'eau et des déchets verts dans les collectivités. Pour ce premier suivi, **27 communes** ont été enquêtées en 2023. De nouvelles enquêtes avec cette charte continueront en 2024.

PLANS DE GESTION DIFFÉRENCIÉE COMMUNAUX

Le SMGBO inventorie l'ensemble des espaces verts communaux et réalise des plans de gestion différenciée. Plans de gestion réalisés en 2023 : Saint-Léry, Saint Malo des Trois Fontaines, Bréhan, Ruffiac, Val d'Anast.



Aménagement de cours d'école (St Nolff-56)



Plantation en pied de mur

SENSIBILISATION DES ÉLUS ET DES AGENTS

Chaque année, plusieurs formations sont proposées aux agents des services techniques mais aussi aux élus du territoire. En 2023 un calendrier recensant l'ensemble des journées techniques et les formations proposées a été conçu et diffusé au sein des mairies et services techniques.

Formations

Le SMGBO a relayé des formations organisées par la région Bretagne en 2023. Au total, **75 agents et élus** ont participé aux différentes formations proposées sur l'entretien des terrains sportifs engazonnés, l'aménagement durable des espaces publics ou encore la taille des arbustes fruitiers et d'ornements.

7 formations proposées en 2023 :

- **L'entretien des terrains sportifs engazonnés de plein air** (initiation et perfectionnement) – 8 communes du territoire et 10 agents ont participé (*Malestroit, Allaire, Moréac, Guer, Malestroit, Moréac, Augan, Concoret*)

- **L'entretien et l'aménagement des cimetières** -9 communes du territoire et 13 agents ont participé (*Malestroit, Plumieux, Allaire, Saint Jean la Poterie, Monterblanc, Bréhan, Sérent, Hélléan, Redon*)

- **La connaissance des associations des plantations et de la gestion de la flore spontanée**- 5 communes du territoire et 10 agents ont participé (*Allaire, Caro, Vannes Agglomération, Missiriac, Redon*)

- **L'entretien et l'aménagement des espaces publics**- 8 communes du territoire et 12 agents ont participé (*Allaire, Monterblanc, Bréhan, Sérent, Cruguel, Redon, Les Fougerêts, Malansac*)

- **L'accueil de la biodiversité au jardin et espaces publics** - 6 commune du territoire et 10 agents ont participé (*Pluherlin, Allaire, Saint Jean La Poterie, Sérent, Redon, Beignon*)

- **La taille des arbustes fruitiers et d'ornements** - 11 communes du territoire et 20 agents ont participé (*Malestroit, Vannes Agglomération, Allaire, Josselin, Moréac, Sérent, La Gacilly, Laurenan, Cruguel, Redon, Malansac*) .

Accompagner les changements de pratiques des collectivités

Forum annuel

Le syndicat organise, sous la forme d'un forum, un moment d'information et de discussion, sur une thématique ciblée, à destination des élus du territoire mais aussi des agents des services techniques. Le forum a été organisé sur la commune de Guer, le 17 novembre 2023 avec pour thématique « **La Gestion Intégrée des eaux pluviales** ». **55 élus et agents des services techniques** ont répondu présents. **23 communes** étaient représentées et **3 EPCI**.



Forum gestion des eaux pluviales, 17 novembre 2023 (Guer-56)

Lettre de liaison

Une lettre de liaison trimestrielle, baptisée « L'actu des Commune'eaux » est réalisée par l'équipe des collectivités. Elle a pour objectif de tenir informés les élus et agents du territoire sur les actions du SMGBO et des nouvelles mesures concernant la gestion des espaces verts communaux : réglementations, aides publiques, documentation, événements ... Cette lettre permet de maintenir un lien avec les collectivités et le grand public.

16



Réunions d'échanges techniques et démonstrations 6 journées d'échanges techniques ont été organisées sur le territoire à destination des élus, mais aussi des agents des services techniques.

- **Fleurir durablement pour moins arroser**, Saint Vincent sur Oust, 17 janvier 2023, **24 agents/élus** étaient présents

- **Entretien des terrains sportifs engazonnés**, Saint Jean Brevelay et la Chapelle Bouëxic, 14 mars et 30 mars 2023, **45 participants**.

- **Retour d'expérience sur la gestion des pieds de murs**, Limerzel, 23 mai 2023, **36 agents et élus**

- **Mise en place de la gestion différenciée**, Merdrignac, 27 juin 2023, **20 participants**

- **Démonstration de matériels**, Loyat, 21 septembre 2023 (en lien avec Ploërmel Communauté), **22 personnes**

- **Désimperméabilisation des cours d'écoles**, Saint Nolff, 10 octobre 2023, **31 agents et élus du territoire**.



Démonstration de matériels (Loyat-56)



En chiffres

7 formations

75 agents et élus formés

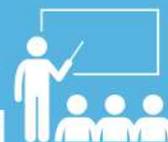
27 communes enquêtées dans le cadre de la charte régional +Nature

1 forum organisé sur la gestion intégrée des eaux pluviales

5 nouveaux plans de gestion différenciée

4 lettres de liaisons techniques

6 demi-journée d'échanges et **178** participants (élus et agents des services techniques)



Protéger et favoriser le maillage bocager

Animer des programmes permettant la création d'aménagements bocagers (talus plantés, talus nus ou haies à plat) en espace agricole, dans un but principal de réduire les transferts de polluants d'origine agricole vers les eaux superficielles. Inventorier et assurer la protection et la gestion du bocage.

PROGRAMME BREIZH BOCAGE

Un programme ciblé sur les zones prioritaires

Le SMGBO est porteur du programme Breizh Bocage sur son territoire dont l'objectif est la création et la reconstitution de haies bocagères ou talus boisés. Le dispositif vise principalement à réduire le ruissellement et l'érosion vers les eaux superficielles. Il présente également un intérêt pour la fourniture de biomasse, la préservation de la biodiversité et la restauration des paysages. À destination des agriculteurs, les efforts de plantations sont concentrés sur les zones prioritaires.

BILAN BREIZH BOCAGE



Bassin versant	Création de haies à plat	Création de haies sur talus	Création de talus nus	Total
Claie	622	73	-	695
Arz	839	2485	-	3324
Aff	1433	427	-	1860
Oust aval	3926	1954	88	5968
Oust moyen	1040	964	293	2297
Yvel Hyvet	1271	558	-	1829
Ninian Léverin	540	1640	-	2180
Total	9671	8101	381	18153



Plantation de haie sur billon



TYPE D'AMÉNAGEMENTS CRÉÉS

LINÉAIRE

CRÉATION DE HAIES À PLAT	CRÉATION DE HAIES SUR TALUS	CRÉATION DE TALUS NUS	TOTAL GÉNÉRAL
9671 ML	8101 ML	381 ML	18153 ML

Création de billon



Protéger et favoriser le maillage bocager

FONDS POUR L'ARBRE

Un programme accessible sur l'ensemble du territoire.

Afin de pouvoir satisfaire aux demandes localisées sur ses secteurs non prioritaires, le SMGBO a répondu à l'appel à projets du Fonds pour l'Arbre pour la saison 2023/2024.

Par retour du bilan de l'appel à projet « Plantation, gestion, filières : soutenir les actions pour l'arbre et la haie dans les territoires », le SMGBO a reçu une réponse positive fin juillet 2023 pour l'aide n° 1 (Réimplanter la haie et l'arbre champêtre accompagné d'un bonus pour la marque Végétal local).



18



DES ENFANTS ET DES ARBRES

Les enfants au coeur du dispositif

Le SMGBO s'est inscrit, pour la seconde année, dans l'appel à projet "Des Enfants et des Arbres" (Hiver 2023-24). À visée pédagogique, ce projet doit s'effectuer en partenariat avec une école locale.

Pour la seconde année consécutive, le Gaec Le Parc de Sérent (56), s'est pleinement mobilisé afin de faire aboutir sa candidature.

Le vendredi 19 janvier 2024, **26 élèves** de la classe CM1/CM2 de l'école Sainte-Thérèse de Saint-Marcel (56), sont venus planter des arbres sur l'exploitation de Sara et Cyril Lorgeoux.

À l'issue de cette journée plus de **215 arbres** ont été plantés par les enfants pour un projet de **322 mètres de haies**.



Journée plantation avec les scolaires



Protéger et favoriser le maillage bocager

PROTECTION ET GESTION DU BOCAGE

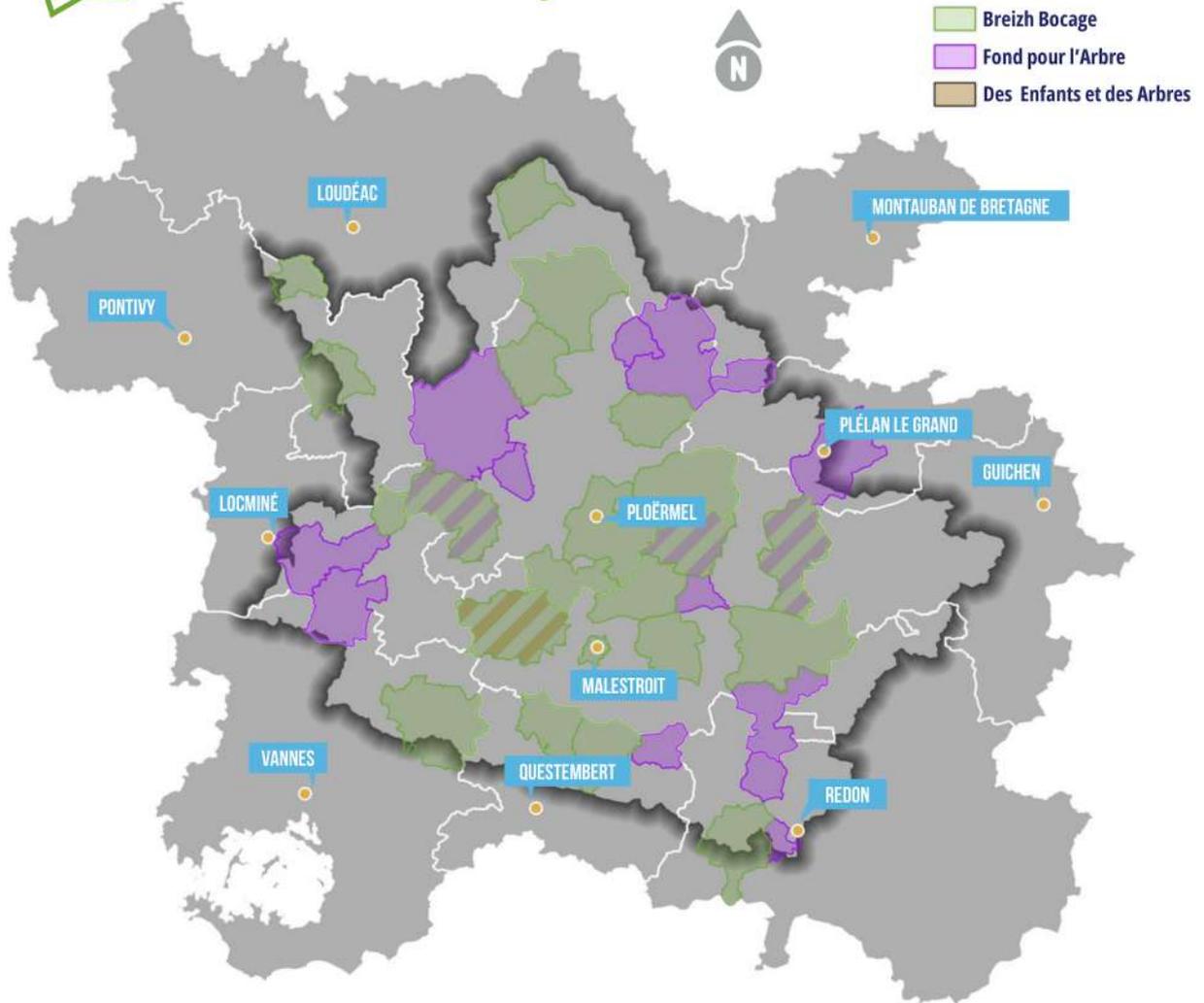
Le SMGBO intervient sur plusieurs leviers d'action permettant la protection et la gestion du bocage :



Animation des MAEC bocage, réalisation d'inventaires bocagers dans les communes du territoire qui nous sollicitent, accompagnement des documents d'urbanismes, montage de dossier de compensation suite à des suppressions de haies BCAE8, accompagnement de la structuration d'une filière bois, accompagnement au suivi du Plan de Gestion Durable des Haies de l'exploitation d'Yves Rocher.



Localisation des actions bocage sur le territoire du SMGBO



En chiffres

24 km d'aménagements bocagers réalisés

15 678 arbres plantés

Plantation sur **39** communes

3 programmes de plantation activés

168 projets différents pour **50** bénéficiaires



Redonner vie à nos rivières Restaurer la continuité

Restaurer la libre circulation piscicole et sédimentaire et répondre aux objectifs d'atteinte du bon état écologique des cours d'eau.

LES TRAVAUX ET ÉTUDES SUR LES MILIEUX AQUATIQUES



Le SMGBO met en oeuvre les travaux de restauration sur 2 bassins versants dans le cadre du contrat territorial. Il réalise 2 études préalables en interne. Enfin, il assure le suivi sur 2 bassins versants.

TRAVAUX



ÉTUDES



SUIVIS



20

Cours d'eau après remise en talweg et plantation de ripisylve (Campénéac-56)

RIVIÈRE YVEL-HYVET



UNE NOUVELLE ÉTUDE POUR DEUX MASSES D'EAU DE L'YVEL HYVET

L'étude a démarré en fin d'année 2023, le Comité de Pilotage de lancement a eu lieu à Concoret le 1er décembre.

En 2024, le bureau d'étude réalisera un état des lieux ; des prospections le long des cours d'eau et des zones humides permettront d'établir un diagnostic.

Selon la définition des enjeux et des objectifs, un schéma directeur et un programme d'actions sur l'ensemble des masses d'eau (cours d'eau et milieux associés) seront établis pour une durée de 6 ans.

Cette étude doit permettre de répondre à des objectifs généraux et prioritairement ceux fixés par la Directive Cadre sur l'Eau ainsi qu'à des enjeux et des usages locaux.



ruisseau la Gaillarde (Paimpont-56)

Redonner vie à nos rivières et restaurer la continuité

RIVIÈRE OUST AVAL



POURSUITE DE L'ÉTUDE PRÉALABLE SUR LA MASSE D'EAU DE "LA CHATOUILLETTE"

L'état des lieux réalisé sur les 46 kms de cours d'eau en 2022 s'est poursuivi en 2023 avec la **réalisation du diagnostic**, la **définition des enjeux et des objectifs**, ainsi que la **proposition de scénarios** et de **pré-budgets de travaux**. Celui retenu permet d'atteindre 80 % du linéaire de cours d'eau en bon état hydromorphologique, c'est-à-dire 80 % du linéaire à des niveaux d'altération bon et très bon. En 2024, le programme d'actions précis va être finalisé et présenté aux acteurs du territoire. Après l'obtention des autorisations administratives et des accords des propriétaires, les premiers travaux pourraient ensuite débuter courant 2025.



DÉMARRAGE DE L'ÉTUDE PRÉALABLE POUR LES MASSES D'EAU DES "ARCHES" ET DE "GUIDECOURT"

En 2023, l'étude préalable à la restauration des milieux aquatiques sur les masses d'eau de Guidécourt et des Arches a démarré. Cette étude intègre un volet « milieux aquatiques et zones humides » ainsi qu'un volet « pressions et sources d'altération », et s'attache aux enjeux et fonctionnement des têtes de bassin versant et de leurs cours d'eau et zones humides/zones de sources associées.

L'étude a démarré avec un **comité de pilotage de lancement** en octobre, qui a été suivi de la phase de terrain sur les cours d'eau. En 2024, une phase de terrain sur les zones humides sera réalisée, le diagnostic sera dressé, les enjeux et objectifs seront définis et le programme d'actions sera élaboré. Après l'obtention des autorisations administratives et des accords des propriétaires, les premiers travaux pourraient ensuite débuter en 2026.

RIVIÈRE CLAIE



UNE ÉTUDE COMPLÉMENTAIRE ENGAGÉE SUR LA MASSE D'EAU CLAIE

Définition d'un **programme plus ambitieux** (budget supplémentaire de 1 500 000 euros pour les travaux). Le programme est **finalisé** et **validé par le Comité technique**. En 2024, il sera présenté au Comité de Pilotage puis la demande réglementaire sera déposée aux services de la DDTM du Morbihan. La démarche sera finalisée en 2024 et les travaux programmés en 2025.



Prise de mesures pour les travaux de restauration de cours d'eau



Travaux 2023 en chiffres (Claie)

5 communes concernées par des travaux: Sérent, Pleucadeuc, Bignan et Saint-Jean-Brévelay



TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

9 Ouvrages aménagés (passerelles, buses, rampes d'enrochements,...) 2 supprimés



TRAVAUX DE RESTAURATION DU LIT MINEUR

620 mètres linéaires



TRAVAUX DE RESTAURATION DE BERGE ET DE RIPISYLVE

1590 mètres linéaires



BUDGET TRAVAUX

164 570 €

Redonner vie à nos rivières et restaurer la continuité

RIVIÈRE AFF



UNE ÉTUDE COMPLÉMENTAIRE ENGAGÉE SUR LES MASSES D'EAU DE "L'AFF" ET PRÉPARATION D'UNE NOUVELLE ÉTUDE SUR "LE COMBS".

Définition d'un **programme plus ambitieux** (budget supplémentaire pour l'Aff de 1 750 000 € pour les travaux). Plusieurs indicateurs biologiques ont été réalisés : Indice Poisson Rivière, Indice invertébrés multi-métriques, Indice d'attractivité Morphologique, Indice Biologique Diatomées, sur trois sites de suivi.



Nouveau tracé du cours d'eau vue du ciel (Comblessac-56)



Travaux de remise de cours d'eau dans son talweg et reconnexion aux zones humides (Comblessac-56)

Nouvelle étude sur le Combs

En 2023, le SMGBO lance l'**étude préalable** au contrat de restauration des milieux humides et aquatiques sur la masse d'eau du Combs (affluent de l'Aff).

Les pressions identifiées sont les micropolluants ponctuels, le phosphore diffus, les pesticides, la morphologie du cours d'eau ainsi que l'hydrologie.

Le **6 octobre 2023**, le **comité de pilotage** annonçait le **lancement de l'étude**. À l'issue de cette étude un programme d'actions sur l'ensemble des masses d'eau (cours d'eau et milieux associés) sera établi pour une durée de 6 ans.



Travaux 2023 en chiffres (Aff)

5 communes concernées par des travaux : Guer (56), Plélan-le-grand (35), Comblessac (35), Loutehel (35) et Val d'Anast (35).



TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

7

Ouvrages aménagés (passerelles, buses, rampes d'enrochements,...)

2 supprimés



TRAVAUX DE RESTAURATION DU LIT MINEUR

1350 mètres linéaires



TRAVAUX DE RESTAURATION DE BERGE ET DE RIPISYLVE

2370 mètres linéaires



TRAVAUX DE RESTAURATION DE ZONES HUMIDES

1

zone humide restaurée (effacement d'anciennes lagunes d'épuration)



BUDGET TRAVAUX

193 457 €

Redonner vie à nos rivières et restaurer la continuité

RIVIÈRE OUST MOYEN



L'ÉTUDE PRÉALABLE SUR LA MASSE D'EAU DE LA PERCHE EST TERMINÉE!

En 2023, l'étude s'est poursuivie sur la masse d'eau de la Perche par la rédaction du « **Schéma directeur et suivi** » et de la « **Déclaration d'Intérêt Générale** ».

Un **comité technique** pour valider cette dernière phase a été réalisée le **22 février 2023**.

La **Déclaration d'Intérêt Général (DIG)** ainsi que le **dossier d'autorisation environnementale** ont été réalisés et envoyés à la DDTM du Morbihan le **5 mai 2023**.

Un commissaire enquêteur a été nommé et l'**enquête publique** s'est déroulée du **2 au 23 novembre 2023** en mairie de Pleugriffet.

Une **réunion publique** a également été proposée le **14 novembre 2023** à la salle polyvalente de la commune de Pleugriffet afin d'expliquer la démarche aux habitants de la commune.

Le **commissaire enquêteur** a émis le **14 décembre 2023** un **avis favorable** à la réalisation des travaux de restauration des milieux aquatiques sur la masse d'eau de la Perche.



Ruisseau de la Perche

23

RIVIÈRE NINIAN LÉVERIN

Les gestionnaires de la forêt de Lanouée ont lancé en 2023, un programme de restauration de cours d'eau et de plan d'eau sur plusieurs sites. Les travaux ont commencé en septembre 2023.



Cours d'eau restauré et zones humides reconnectées au châtelet de bezon (Ploërmel-56)



Cours d'eau restauré et zones humides reconnectées au châtelet de bezon (Ploërmel-56)



LE SMGBO CONSEILLE ET ACCOMPAGNE

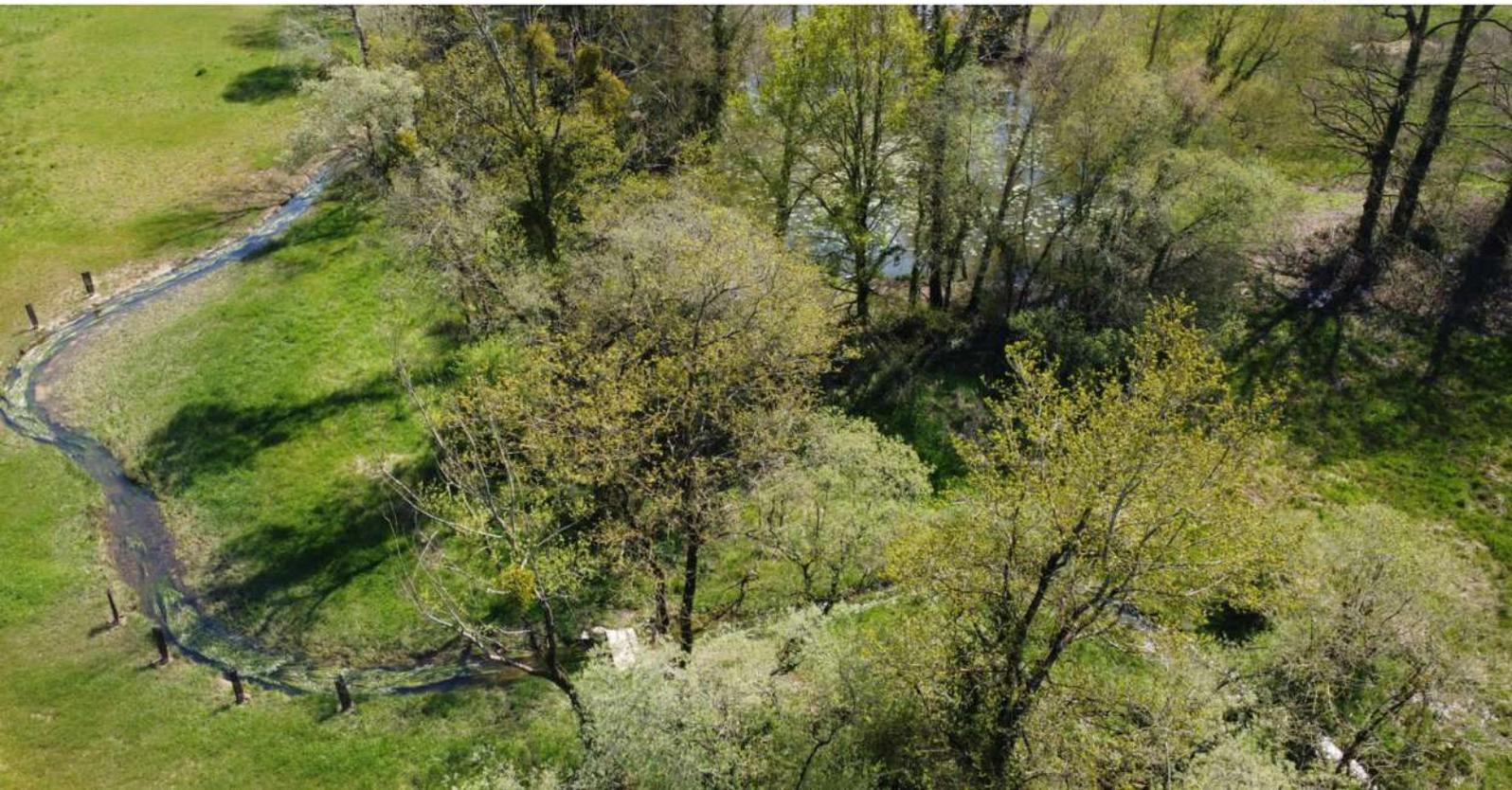
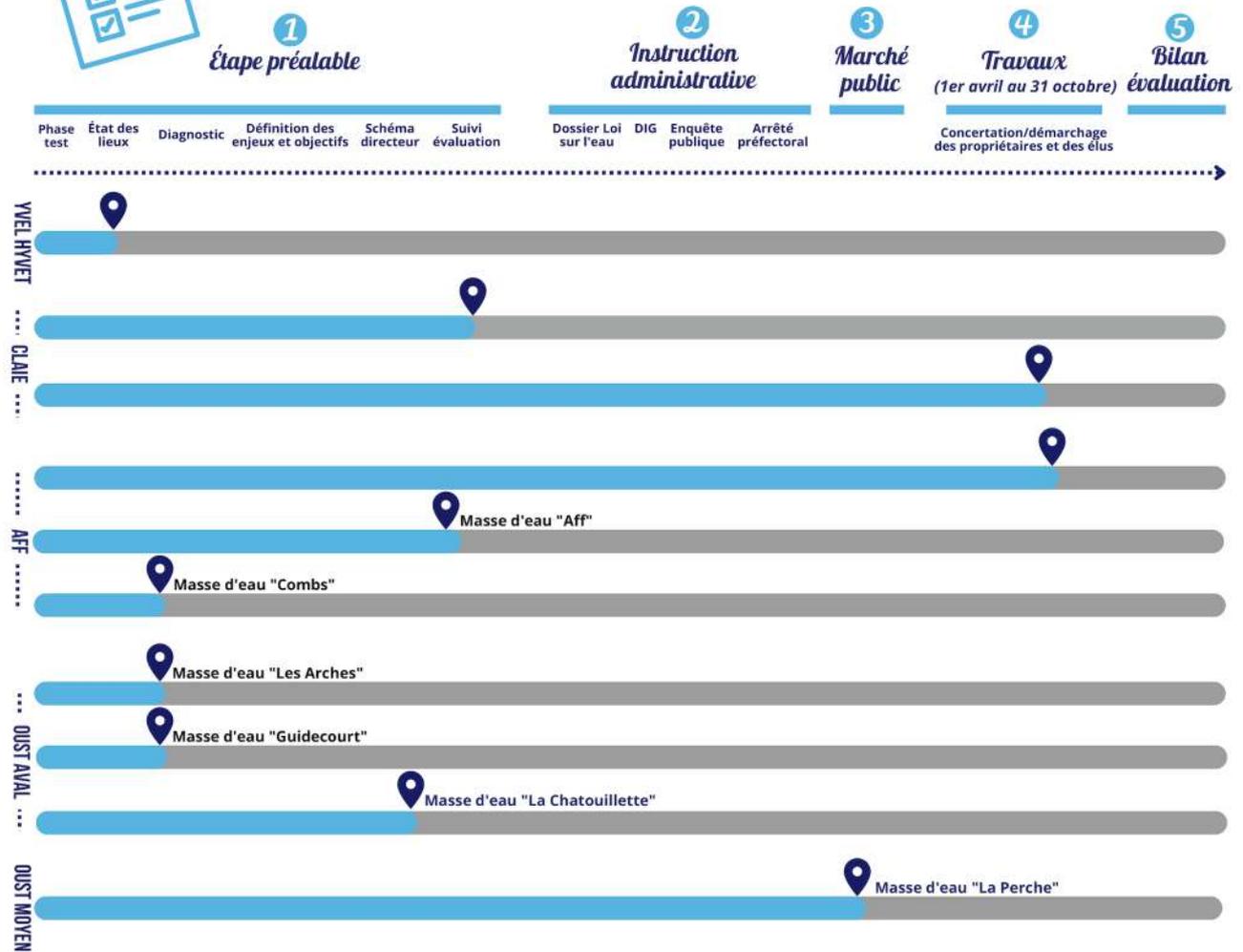
Le SMGBO accompagne, conseille et réalise occasionnellement des travaux d'expertise auprès des différents acteurs du territoire sur les thématiques liées aux cours d'eau et aux zones humides:

- Compléments d'inventaire de zones humides et de cours d'eau
- Conseil en gestion et restauration de cours d'eau et zones humides, ...

Redonner vie à nos rivières et restaurer la continuité



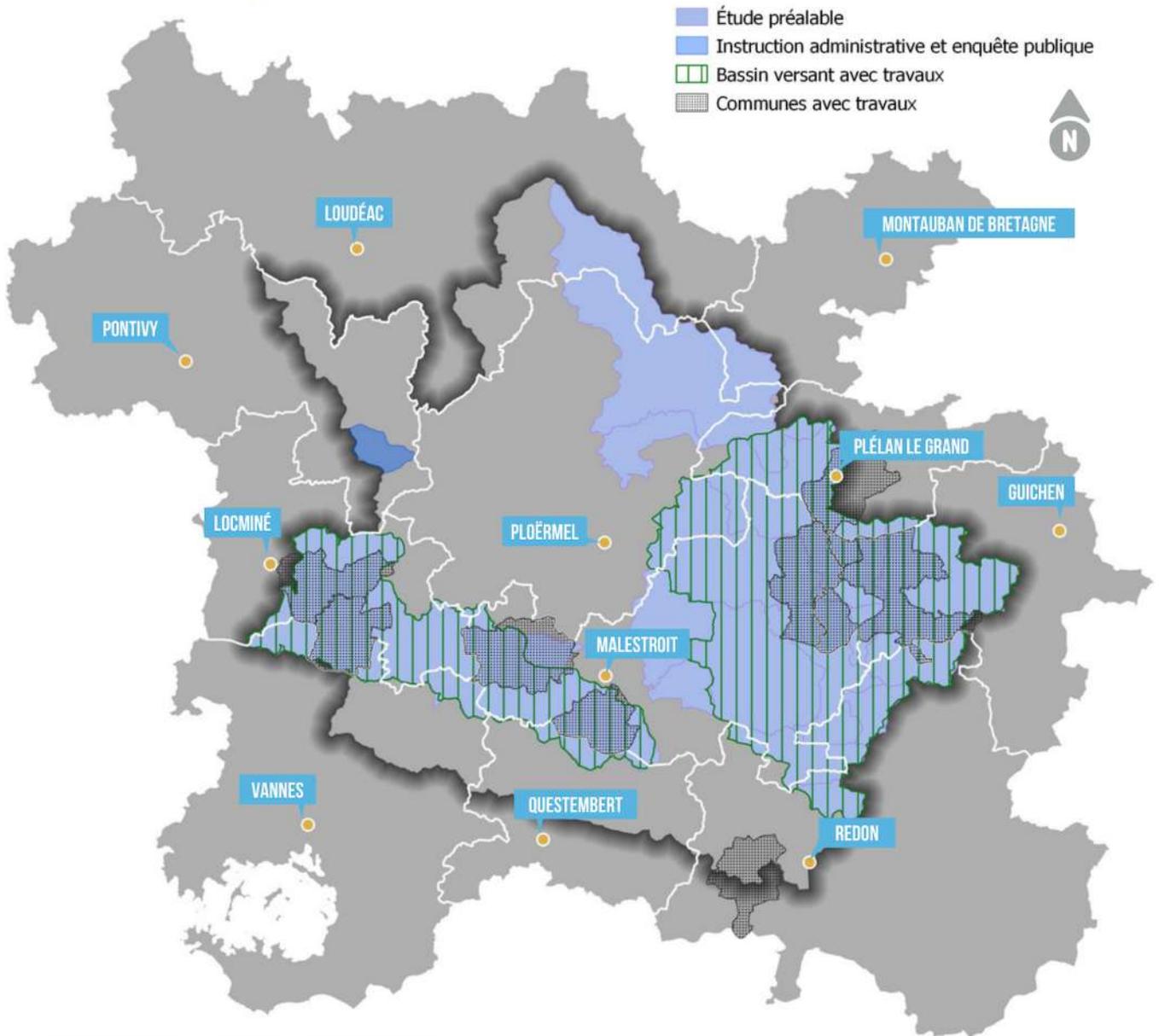
État d'avancement des contrats sur les milieux aquatiques du territoire



Redonner vie à nos rivières et restaurer la continuité



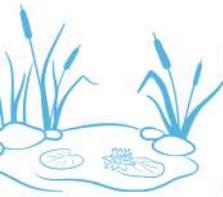
Localisation des actions "milieux aquatiques" sur le territoire du SMGBO



Cours d'eau restauré et zones humides reconnectées- La touche urvoy (Comblèsac-56)



Redonner vie à nos rivières et restaurer la continuité



UNE STRATÉGIE POUR LES PLANS D'EAU

Les plans d'eau présentent, en fonction de leur densité, leurs caractéristiques et leur gestion, des impacts négatifs sur la qualité des cours d'eau (qualité physico-chimique, qualité biologique et continuité écologique), sur la quantité des cours d'eau (évaporation et débits) et des milieux naturels (destruction de zones humides, dégradation des têtes de bassins versants) mais aussi des dangers en terme de sécurité et de salubrité publique. L'enjeu « plan d'eau » doit donc être pris en compte pour la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux.

UNE PRIORISATION DES MASSES D'EAU POUR UNE EFFICACITÉ D'INTERVENTION

Sur le territoire du SMGBO, on estime la présence de 4 384 plans d'eau (données DDTM 22, 35 et 56) représentant une surface de 1 433 ha. Avec un territoire vaste de 285 000 ha, une priorisation des masses d'eau et des sous bassins versants où les plans d'eau sont les plus impactants pour l'atteinte du bon état écologique sur le SMGBO a donc été nécessaire. La priorisation va permettre une intervention du SMGBO plus efficace.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROPRIÉTAIRES DE PLANS D'EAU

• La communication

Une plaquette d'information a été élaborée afin de communiquer sur les impacts des plans d'eau auprès des élus, des propriétaires de plans d'eau, des notaires et des agences immobilières. Ce document de 4 pages relate les généralités, les différents impacts, les solutions pour y remédier et quelques points réglementaires sur les plans d'eau.



Plan d'eau eutrophisé

26



• Les rencontres

Pour faciliter les échanges et renseigner les propriétaires de plans d'eau, des fiches techniques ont été élaborées sur l'entretien, la conformité des plans d'eau...

• La réglementation

Régularisation de plans d'eau:

- 1 effacement de plan d'eau a été réalisé en 2023
- 4 effacements de plan d'eau sont prévus en 2024



2023 en chiffres

1 EFFACEMENT D'ÉTANG

de plus de **6000m²**

COMMUNE D'ALLAIRE

Une convention de délégation a été établie entre le propriétaire et le SMGBO pour que les travaux soient financés à 100 % par l'AELB.



BUDGET TRAVAUX : 19 145 EUROS

Éduquer, informer et sensibiliser

Éduquer, informer, sensibiliser le jeune public et les particuliers aux enjeux de l'eau sur le territoire

ÉDUIQUER/FORMER

• Les animations scolaires

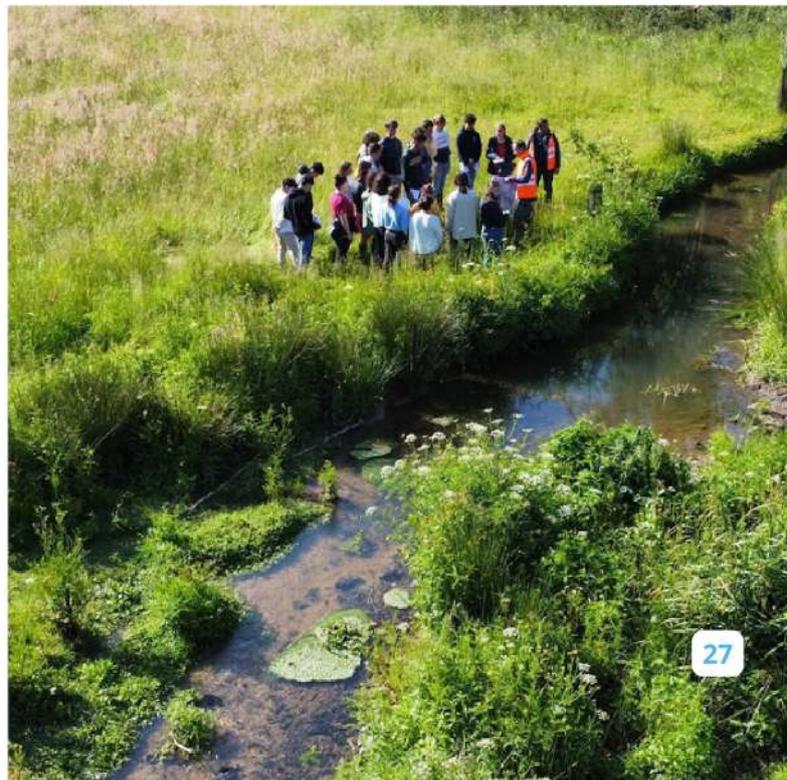
Le SMGBO a proposé aux écoles un programme d'éducation à l'environnement adapté au territoire de l'Oust afin de permettre aux élèves de prendre conscience des risques pesant sur l'eau, les milieux aquatiques, le bocage et la biodiversité.

• Accompagnement et formation des enseignants

Le SMGBO accompagne les écoles et propose des formations et sorties multithématiques autour de l'eau, du jardin et de la biodiversité permettant aux enseignants d'être plus autonomes dans leur progression en classe.

• Aire Terrestre Éducative

Une aire terrestre éducative est une zone terrestre de petite taille qui devient le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement pour des élèves du CM1 à la 3ème. Le SMGBO est le référent technique du dispositif ATE pour le collège public de Val d'Anast, l'école privée de Trédion, l'école publique et le collège de Malansac. Depuis cette année, le SMGBO intervient également sur les ATE des écoles primaires d'Elven.



Sortie sur le ruisseau du Malleville (Ploërmel) avec les étudiants

27

INFORMER/SENSIBILISER: TEMPS FORT 2023



Soirée cinéma débat du 5 décembre 2023 au cinéac de Ploërmel



Journée
Mondiale
des Sols

• Journée Mondiale de Sols

Le **5 décembre 2023**, à l'occasion de la journée mondiale des sols, le SMGBO a organisé un événement d'information et de sensibilisation à destination du grand public et des étudiants en agriculture du lycée La Touche de Ploërmel. Une journée organisée en 2 temps autour de la projection du film " Paysans du Ciel à la Terre " suivie d'un temps d'échange avec le réalisateur et de témoignages de plusieurs agriculteurs du territoire.

En chiffres

2023

71 animations réalisées auprès de **30** écoles du territoire

1485 enfants sensibilisés

1 Temps fort de sensibilisation organisé à destination du grand public et des scolaires

105 enseignants formés dans **43** établissements

Le SMGBO est référent technique du dispositif ATE pour **4** établissements scolaires



Protéger et gérer les milieux d'exceptions

Outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité, les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Le site de la vallée de l'Arz a été désigné pour préserver un ensemble d'habitats (landes, prairies, cours d'eau,...) et d'espèces (chauves souris, loutres, poissons, libellules,...) identifiés comme rares et menacés de disparition à l'échelle européenne.

Le SMGBO est l'opérateur en charge de la mise en oeuvre du Document d'Objectifs (DOCOB) pour le site Natura 2000 de la Vallée de l'Arz. À ce titre, il assure la coordination et l'animation de l'ensemble des actions définies (administratives, techniques, communication,...).



2023, une année de

Concertation-Veille-Accompagnement de projets -Travaux de gestion-Sensibilisation

Comité de pilotage du 13 juillet 2023 à Pluherlin

28

• Concilier enjeux et usages

Dans la continuité des actions engagées en 2022 sur la démarche paysagère et la maîtrise de la fréquentation sur la zone des grées, une démarche citoyenne a été organisée par le SMGBO en partenariat avec la commune de Pluherlin. Cette initiative a pris la forme d'un chantier participatif qui a rassemblé plus de 30 bénévoles. Un projet de renaturation au profit de la biodiversité, du patrimoine naturel, culturel et historique des landes mais également un temps d'information, de sensibilisation et de concertation avec les différents représentants présents lors de cette journée.



Chantier participatif du 4 février 2023 à Pluherlin

• Le site en proie aux flammes

Plus de 6 ha de landes ont brûlés lors de l'incendie déclaré le 4 septembre 2023 sur les grées de Pluherlin. Plusieurs réflexions et initiatives ont été engagées à la suite de cet événement pour réduire le risque incendie et définir le type de suivi de reprise de la végétation à mettre en place.



Vue de la zone brûlée, 5 septembre 2023, Pluherlin

• Communication

Fin 2023, la Vallée de l'Arz s'est doté d'un nouveau site internet. Consultable début 2024, celui-ci rassemble toutes les informations du site Natura 2000 et permet aux porteurs de projets de prendre connaissance des enjeux, des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire du site.



Site internet "Vallée de l'Arz"



Natura 2000 en chiffres

5 communes

1234 hectares

Principaux habitats naturels et espèces de références présentes:

Landes, prairies, milieux aquatiques, abords de cours d'eau

Chauves-souris, loutres d'Europe, libellules, poissons migrateurs



Rechercher, Innover

Réduire massivement la dépendance de l'agriculture aux produits phytosanitaires de synthèse (PPS) néfastes pour l'environnement et la santé humaine, tout en préservant la rentabilité des exploitations agricoles, c'est l'ambition du projet ENVEZH.

PROJET ENVEZH

Coconstruit entre le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust et le CNRS, ce projet ambitieux associe un vaste panel d'acteurs en Centre-Bretagne pour y déployer des filières agro-alimentaires innovantes non ou faiblement utilisatrices de PPS. Il est financé dans le cadre du dispositif France 2030 « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires », opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat.

Le projet ENVEZH, pour « Alliance Bretonne pour une réduction massive de l'usage des produits phytosanitaires de synthèse en agriculture et un déploiement accéléré de l'agroécologie » se veut être un démonstrateur de solutions innovantes pour diminuer massivement l'usage des PPS en s'appuyant sur les acteurs des filières agro-alimentaires.

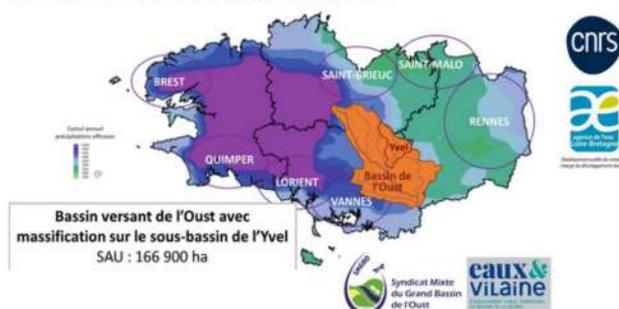


Diversification des cultures dans la région de Bignan. La diversification des cultures fait partie des solutions qui seront testées par les acteurs des filières agro-alimentaires impliquées dans le démonstrateur ENVEZH pour réduire la dépendance de l'agriculture aux produits phytosanitaires de synthèse, avec l'objectif de réduire la pollution de l'eau par ces produits. © Patrice Cotinet.

Le projet ENVEZH rassemble pour la première fois en France dans un territoire pleinement rural tous les acteurs privés et publics impliqués dans ces filières agro-alimentaires longues - collectivités territoriales, entreprises des filières agro-alimentaires, instituts techniques, chambre d'agriculture, acteurs de l'enseignement agricole et associations -, mais aussi des scientifiques, offrant ainsi un cadre de réflexion et d'action inédit.

ENVEZH est déployé à l'échelle du bassin-versant de l'Yvel qui est stratégique en matière de production d'eau potable.

Le territoire du Démonstrateur ENVEZH



Un projet aux objectifs multiples : accompagner les acteurs agro-industriels dans le développement de filières innovantes faiblement ou non-utilisatrices de PPS ; soutenir les agriculteurs et agricultrices dans le déploiement de ces filières innovantes tout en préservant, voire en améliorant, la rentabilité de leurs exploitations ; diminuer massivement la pollution des eaux et des sols par les PPS.

À terme, l'objectif sera de répliquer ce démonstrateur en déployant ces nouvelles filières à l'échelle du territoire national.

29

En chiffres

Cérémonie de lancement officiel le **22 mars 2024**

Durée du projet

16 mois Phase de maturation (pilote par le CNRS)
suivi de **5 ans** de déploiement opérationnel

26 partenaires rassemblés pour trouver ensemble des solutions à la réduction des produits phytosanitaires.

Budget total: 18,8 millions €

1. Les filières longues sont des chaînes de distribution qui comprennent plusieurs intermédiaires spécialisés entre le producteur et le consommateur (grossistes, distributeurs, détaillants, etc...). Elles se distinguent des circuits courts via lesquels la commercialisation des produits agricoles inclue au maximum un seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur (AMAP - Association pour le maintien d'une agriculture paysanne - par exemple).
2. La rivière Yvel, affluent de l'Oust, est également appelée Hyvet dans sa partie costarmoricaine. L'Yvel prend sa source à Saint-Vran dans le pays du Mené, passe en bordure Ouest du Pays de Brocéliande vers Maun et forme le Lac au Duc de Ploërmel, réserve d'eau potable de 3.5 millions de m³ d'eau, avant de rejoindre la rivière du Ninian au sud de Taupont.

Bilan financier 2023

Budget global 2023

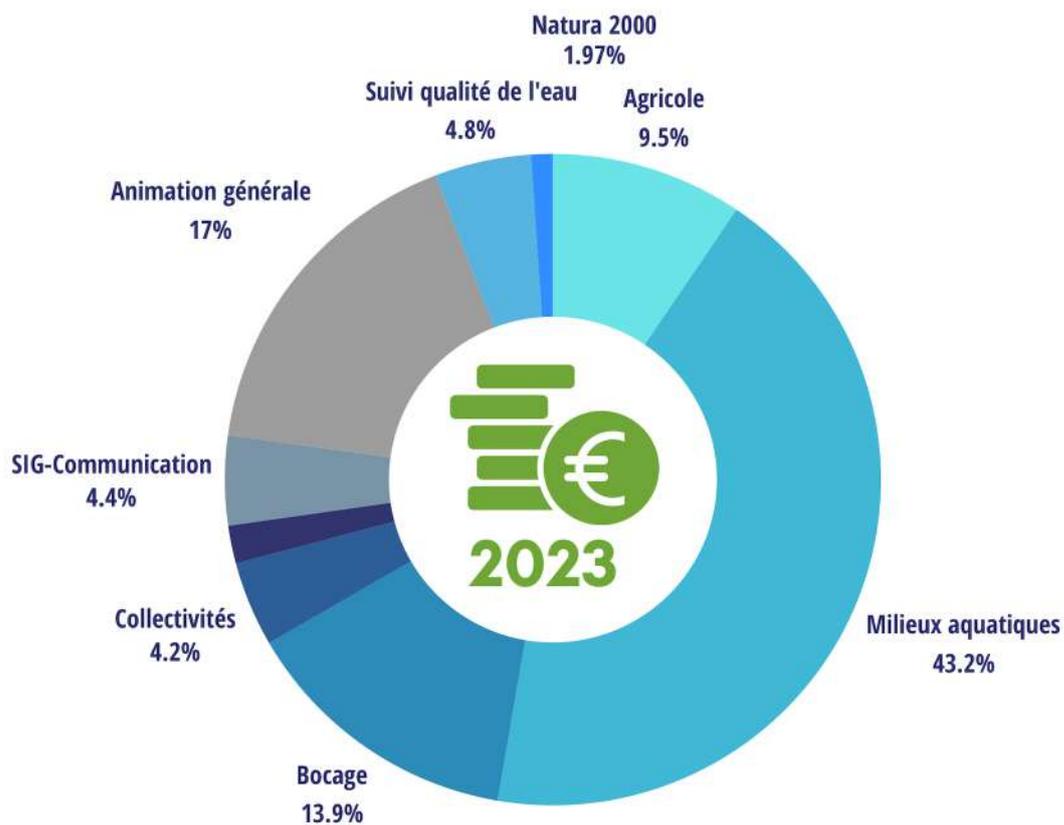


2 132 828 €



30

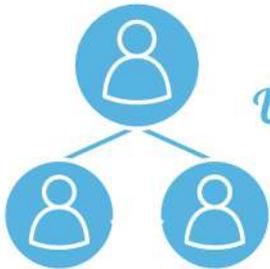
Répartition budgétaire



Trombinoscope



Syndicat Mixte
du Grand Bassin
de l'Oust



Une équipe à votre service



Régis Thomazo
Directeur
regis.thomazo@grandbassindeoust.fr



Laurent Greneux
Responsable technique
laurent.greneux@grandbassindeoust.fr



Patricia Balay
Comptabilité
comptabilite@grandbassindeoust.fr



Alexandra Morin
Assistante de direction
accueil@grandbassindeoust.fr



Julie Maingard
Communication-Natura 2000
julie.maingard@grandbassindeoust.fr



Nicolas Pelé
Informatique-SIG
informatique@grandbassindeoust.fr



Frédéric Briend
Éducation à l'environnement
frederic.briend@grandbassindeoust.fr



Gwladys Uguen
Évaluation du contrat territorial
gwladys.uguen@grandbassindeoust.fr



Aymeric Piriou
Bocage
aymeric.piriou@grandbassindeoust.fr



Arnaud Moal
Bocage
arnaud.moal@grandbassindeoust.fr



Alban Rigou
Bocage
alban.rigou@grandbassindeoust.fr



Mathilde Alix
Collectivités
mathilde.alix@grandbassindeoust.fr



Éléa Giraud-Renard
Collectivités
elea.giraud@grandbassindeoust.fr



Thomas Pollin
Milieux aquatiques
thomas.pollin@grandbassindeoust.fr



Noémie Braut
Milieux aquatiques
noemie.braut@grandbassindeoust.fr



Sébastien Noblet
Milieux aquatiques
sebastien.noblet@grandbassindeoust.fr



David Louis
Milieux aquatiques
david.louis@grandbassindeoust.fr



Chantal Bourhis
Milieux aquatiques
chantal.bourhis@grandbassindeoust.fr



Zoé Leymarie
Milieux aquatiques
zoe.leymarie@grandbassindeoust.fr



Mélissande Celler
Agriculture
melissande.cellier@grandbassindeoust.fr



Aurélie Châtelier
Agriculture
aurelie.chatelier@grandbassindeoust.fr



Marc Roger
Agriculture
marc.roger@grandbassindeoust.fr



Typhaine Madelaine
Agriculture
typhaine.madelaine@grandbassindeoust.fr



Sophie Moisan
Stratégie plan d'eau
sophie.moisan@grandbassindeoust.fr



Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust

10 Boulevard des Carmes
56 805 PLOERMEL CEDEX

accueil@grandbassindeloust.fr
02.97.73.36.49

www.grandbassindeloust.fr



Suivez-nous:



Réalisation: Service communication SMGBO